

# Circuit Minime de SAVOIE



**29 NOVEMBRE 2009**

**AU**

**GYMNASE JEAN JAURES, AVENUE JEAN JAURES,  
73000 CHAMBERY**

**Organisé par le Comité de  
Savoie de Judo**

Retrouvez toutes les infos sur [www.chez.com/judosavoie](http://www.chez.com/judosavoie)

# REGLEMENT

## Article 1 Organisation

Cette manifestation est organisée par le Comité de Savoie de Judo  
Pour tout renseignement :

BEARD LAURENT  
[lbeard@club-internet.fr](mailto:lbeard@club-internet.fr)  
Tel : 06 85 41 90 15

TONDEUR JEAN CLAUDE  
La marchièrè  
73100 Saint Offenge dessous  
[cdjudo73@wanadoo.fr](mailto:cdjudo73@wanadoo.fr)  
Tel : 06 85 02 41 60

## Article 2 Lieu et horaires

**Date :** *Le 29 novembre 2009*

**Lieu :** Gymnase Jean Jaurès, avenue Jean Jaurès, 73000 Chambéry

**Horaires :**

- Pesée minimès filles : 8h30-9h

- Pesée minimès garçons :

Catégoriès -34, -38, -42, -46: 10h00 à 10h30

Catégoriè -50, -55, -60, -66, -73, +73: 12h00 à 12h30

## Article 3 Engagements

Chaque combattant devra être pré-incrit. Aucune exception ne sera faite.

Les pré-inscriptions se font **exclusivement** via l'extranet de la fédération, comme pour les inscriptions aux animations de ligue (pour plus d'infos :

[http://www.liguedauphinesavoiejudo.com/Files/presentation\\_intranet\\_ligue\\_ds.pps](http://www.liguedauphinesavoiejudo.com/Files/presentation_intranet_ligue_ds.pps))

Date limite d'inscription : **mardi 24 novembre 2009.**

Les frais d'engagement sont de 3 € par combattant, à l'ordre du comité de Savoie de judo. Cette somme doit être réglée au plus tard au retrait des coupons de pesée.

Pour tout judoka pré-incrit les frais d'inscription seront dus.

## Article 4 Organisation

Le tournoi se déroule selon le règlement de la FFJDA en vigueur.

Huit surfaces de tapis réglementaires.

Accompagnement autorisé selon la règle des 15''.

La compétition se déroule sous forme de tableau à repêchage systématique.

En cas de sureffectif, certaines catégories pourront être dédoublées.

Temps de combat 3'.

Les trois premiers combattants de chaque catégorie seront récompensés. La remise s'effectuant à l'issue du tournoi féminin puis masculin.

### **Article 9 Cas non prévu au règlement**

En cas de problème survenant au cours du tournoi seuls les responsables du comité d'organisation seront habilités à les résoudre.